Chers parents,

Dans le cadre de la première inscription scolaire de votre enfant, nous vous remercions de bien vouloir procéder dans un premier temps, à la **création en ligne** de votre **Espace personnel** **à** l’adresse suivante :



<https://www.espace-citoyens.net/latestedebuch>

Une fois votre espace personnel validé par nos services (envoi d’un courriel informatif), vous pourrez procéder à la création du **Dossier Administratif** **2024-2025** de votre enfant concerné par cette démarche **à partir du 04 mars 2024 et** **avant le 31 mars 2024.**

A la fin de votre saisie et validation de la dernière étape, un courriel attestant du dépôt de votre demande vous sera adressé.

******

***Pour vous aider à la complétude de vos démarches, des tutoriels sont mis à votre disposition sur la page d’accueil du site : INFOS PRATIQUES / Fonctionnement de l’espace citoyen.***

Une fois votre dossier administratif validé par nos services (envoi d’un courriel informatif), vous pourrez procéder en ligne à la **demande d’inscription scolaire 2024-2025** pour votre enfant depuis votre espace. Cette démarche est à réaliser **avant le 31 mars 2024**.

*Attention : l’inscription scolaire en ligne se fait sur l’école de secteur par défaut. Pour une demande de dérogation scolaire, celle-ci sera à faire parvenir, au service Education-Jeunesse, à l’aide du formulaire disponible sur le site de la Ville et fera l’objet d’une décision en Commission courant le mois de mai.*

**Un certificat d’inscription vous sera retourné par courriel** avec les coordonnées de l’école de rattachement afin de procéder à l’admission de votre enfant directement auprès du Directeur de l’école.

**CETTE DEMARCHE EST IMPERATIVE (Aucune démarche papier ne sera acceptée) A défaut de respecter les délais impartis, nous ne pourrons vous garantir l’inscription de votre enfant dans l’école de votre périmètre scolaire.**